

**REGROUPEMENT DES INSTITUTIONS DU SYSTEME  
DE FINANCEMENT DECENTRALISE DU CONGO  
RIFIDEC Asbl**

**ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DE MICROFINANCE**

**RAPPORT GENERAL DE LA PREMIERE SERIE DE  
CONFERENCES ORGANISEES AVEC LA COLLABORATION  
DU COMITE NATIONAL  
DE L'ANNEE INTERNATIONALE DU MICRO CREDIT**

**THEME PRINCIPAL : « LE SECTEUR DE LA  
MICROFINANCE EN REPUBLIQUE  
DEMOCRATIQUE DU CONGO PENDANT ET  
APRES L'ANNEE INTERNATIONALE DU  
MICRO CREDIT. »**



**Kinshasa, du 3 au 4 mars 2005**

## **Introduction**

### **I. Sens et Objectifs de l'AIM**

### **II. Manifestations**

#### **II.1. Organisation**

#### **II.2. Exposition des produits financiers par les IMS**

#### **II.3. La Conférence**

##### **II.3.1. Les discours**

##### **II.3.2. Les exposés**

### **III. Recommandations et Résolutions**

## **Conclusion**

## **INTRODUCTION**

Le Comité National de l'Année Internationale du Micro crédit et le Regroupement des Institutions du Système de Financement Décentralisé du Congo, Rifidec en sigle, ont ouvert, du 3 au 4 mars 2005, une série de Conférences, pour commémorer l'Année Internationale du Micro crédit, décrétée par l'Assemblée Générale des Nations Unies.

En effet, le Ministère de l'Industrie, Petite, Moyenne entreprise et artisanat, Le Ministère du Plan, La Banque Centrale du Congo et le RIFIDEC ont lancé le 20 décembre 2004, les activités de l'Année Internationale du Micro crédit en RDC. Ces activités visent à contribuer dans la lutte pour la réduction de la pauvreté qui ronge près de 85 % de la population nationale.

A travers cette conférence, les organisateurs ont réfléchi sur l'état actuel du secteur de la microfinance. Ils se sont préoccupés de l'état du secteur de la microfinance pendant cette année, année internationale du micro crédit et sur ce qu'il deviendra les années prochaines. C'est ainsi qu'ils ont débattu des problèmes de ce secteur et proposé des solutions adéquates en vue de son amélioration.

Cette conférence a été accompagnée de l'exposition des produits financiers des institutions du système de financement décentralisé.

### **I. SENS ET OBJECTIFS DE LA MANIFESTATION**

Le thème central de la conférence est significatif par lui-même car, il traduit très bien les résultats escomptés par les organisateurs.

En effet, en organisant ces deux journées de manifestation, le Comité National de l'année internationale du Micro crédit de la RDC a répondu à l'appel de l'Assemblée Générale de l'Année Internationale du Micro crédit et contribué à la réalisation des objectifs du développement du millénaire (UDM).

Cependant, les objectifs spécifiques de la manifestation sont doubles :

- Au niveau de l'exposition des produits financiers des membres :  
Créer une vitrine de démonstration des produits des membres de notre Association professionnelle.
- Au niveau de la conférence :
  - Rassembler les femmes et les hommes de divers horizons (Staff dirigeants et membres du RIFIDEC, les praticiens du Micro crédit, les chercheurs et les décideurs politiques, les partenaires et les Bailleurs de fonds) intéressés par les problèmes du secteur de la microfinance pour réfléchir ensemble sur les aspects qui concernent l'encadrement, le financement, la réglementation, bref, son développement harmonieux et de proposer des pistes de solutions.
- Susciter l'attention des décideurs politiques et des bailleurs de fonds sur le secteur de la microfinance qui nécessite un soutien dont l'incidence sur la réduction de la pauvreté est tout à fait directe et manifeste.

## **II. RECOMMANDATIONS ET RESOLUTIONS :**

A l'issue de deux journées de réflexion, les participants ont arrêté les recommandations et les résolutions ci-après :

## **II.1. - AU NIVEAU DU GOUVERNEMENT**

Les participants ont recommandé au Gouvernement de :

- Transformer, à la fin de cette année, le Comité National de l'Année Internationale du Micro Crédit en Comité National de la Microfinance ;
- Entreprendre des actions de marketing et de règlement des problèmes posés par les COOPEC en vue de rétablir la confiance des épargnants vis-à-vis des gouvernants et des COOPEC ;
- Interdire et sanctionner sérieusement toutes les pratiques spéculatives du genre « Boule de neige », « Bindo Promotion », « Tontine Promotionnelle » et « Madova » qui ont appauvri des millions des congolais pour remettre les épargnants en confiance et sécuriser la population;
- Renforcer l'application de la loi sur l'émission, la circulation et la détention de la monnaie scripturale (chèque, ordre de paiement au niveau des IMF et des COOPEC);
- Initier la rencontre entre le Comité National de l'année Internationale du Micro crédit, le RIFIDEC et le DSRP, pour qu'ils définissent les indicateurs nationaux d'identification de la pauvreté en RDC et convenir des stratégies pour la combattre;
- Mettre sur pied une politique nationale du secteur de la microfinance favorable à l'émergence, à l'épanouissement des IMF et à la lutte contre la pauvreté;
- Adapter le cadre comptable et formuler des normes financières applicables aux IMF et COOPEC;
- Décréter la date du 1er juin « Journée Nationale de l'épargne et du Crédit ;
- Créer un Ministère chargé de la Microfinance comme dans beaucoup de pays d'Afrique afin de renforcer les actions de lutte contre la pauvreté en RDC ;

- Créer un fonds de Solidarité et de refinancement, dans le cadre des ressources de l'initiative PPTE pour renforcer les portefeuilles crédit des ISFD et renforcer leurs capacités d'octroi de crédits aux exclus du système bancaire ;
- Accorder une place de choix à la femme, dans l'élaboration de la politique nationale du Micro Crédit.

## **II.2. - Au niveau de la Banque Centrale du Congo**

- Mettre sur pied un cadre légal et adapté au développement des Institutions de microfinance;
- Participer à la restructuration des IMF et des COOPEC afin de permettre le recyclage de la masse monétaire en délinquance dans le circuit économique;
- Intégrer les Institutions du Système de financement décentralisé dans le système financier national;
- Reconnaître l'agrément des anciennes COOPEC reconnues sous l'ancienne loi au nom du principe de la non rétroactivité de la loi ;
- Assouplir les conditions d'agrément des ISFD appartenant et gérées par les femmes ;
- Donner aux IMF la forme juridique d'une Société (S.N.C., S.P.R.L., S.A., Société Coopérative, etc...).

## **II.3. - Au niveau du RIFIDEC**

- Sensibiliser les ISFD pour qu'elles se conforment aux exigences de l'Instruction n°001 de la BCC;

- Créer un comité de suivi de l'évolution de dossiers « bons du Trésor » introduits par les COOPEC et repris dans la dette intérieure de l'Etat Congolais ;
- Mettre sur pied le système de paiement des droits d'adhésion et de cotisation annuelle ;
- S'engager à renforcer les activités relatives à la professionnalisation, la transparence et la bonne gouvernance au sein des ISFD.

#### **II.4. - Au niveau des ISFD**

- Produire régulièrement des informations financières à transmettre aux autorités du Secteur de la Microfinance ;
- Mettre sur pied un système d'informations de gestion;
- Concevoir des services à vendre aux membres ou aux clients de manière à couvrir une bonne partie de vos charges d'exploitation.

#### **II.5. – Au niveau des bailleurs de fonds**

- Accorder une place de choix aux IMF dirigées par les femmes et pour les femmes par suite de leur vulnérabilité.

=====

### **III. LES MANIFESTATIONS**

Les manifestations de ces deux journées ont eu lieu dans la salle « Notre Dame de Fatima » et dans une ambiance de cordialité et de participation active des participants aux travaux et pour le développement du secteur microfinance.

La participation des autorités du Ministère de tutelle, de la Banque Centrale du Congo, du PNUD et des représentants des bailleurs de fonds était d'un très grand apport dans le relèvement de la qualité de ces travaux.

#### **III.1. – Organisation**

Cinq commissions ont été mises sur pied pour organiser cette conférence. Il s'agit des commissions Pédagogique, logistique, financière, accueil et presse dont voici les termes de référence.

##### **III.1.1. - Commission pédagogique**

Cette commission avait pour tâches de :

- Concevoir le thème principal et les sous thèmes ;
- Sélectionner les modérateurs et les intervenants en tenant compte de leurs expériences pour les premiers et de leurs expertises pour les seconds ;
- Convenir les modalités de collaboration avec les modérateurs et les intervenants ;
- Produire les discours d'ouverture et de clôture du Président du RIFIDEC ;
- Gérer et produire les termes de référence pour les modérateurs et intervenants ;

- Organiser une séance de travail avec les modérateurs et les intervenants de manière à harmoniser les points de vue et s'assurer de la réussite de leurs missions ;
- Proposer des textes à écrire sur les calicots à afficher dans les grands carrefours de Kinshasa ;
- Elaborer le programme de la conférence et des visites des ISFD ;
- Sélectionner les participants ;
- Sensibiliser la population concernée et les gouvernants à travers la presse ;
- Et enfin, produire le rapport.

### **III.1.2. - Commission logistique**

Les membres de cette commission avaient pour tâches de :

- Organiser la salle de la conférence ;
- Afficher les calicots ;
- Distribuer les invitations ;
- Organiser le transport ;
- Produire et distribuer les documents de travail ;
- Organiser la restauration.

### **III.1.3. - Commission financière**

Cette commission était chargée de :

- Elaborer et exécuter le budget de la conférence ;
- Elaborer le rapport financier

### **III.1.4. – Commission d'accueil**

Les membres de cette commission avaient pour tâches de :

- accueillir les participants, les identifier et les installer ;
- Distribuer la collation ;
- Distribuer la documentation et
- Servir les participants.

### **III.1.5. – Commission de presse**

Cette commission était chargée de :

- Sélectionner et négocier avec les organes de presse audio-visuelle devant couvrir la manifestation ;
- Produire le book-press de la manifestation ;
- Suivre les publications et récupérer les journaux et les cassettes vidéo pour les archives.

### **III.2.- Exposition des produits financiers.**

Dix ISFD et le RIFIDEC ont exposé leurs produits financiers et autres à l'intention des autorités, des visiteurs et des participants à la conférence sur la microfinance. Il s'agit de : MEC-BOSANGANI, MCS-PEMARIM, APROSCAC CONGO, IDECE, ASMIF, CEC RFMC, FECODEI, CECUNAF, ainsi que le REBAMIF (Réseau des Banques de Microfinance de la femme congolaise).

A cette occasion, RIFIDEC a présenté les photos des différentes manifestations internationales auxquelles il a prit part, sa page Web, la page Web de l'année internationale du micro crédit, la banque de données, le logiciel « ALAFIA

PERFORM » pour l'évaluation des performances de ses membres et le film documentaire relatif à la création et aux activités du RIFIDEC.

### **III.3. La conférence**

- La conférence a commencé par le mot de circonstance de Monsieur le Président du RIFIDEC, représenté par Monsieur Daniel BIYANGA, Administrateur du Riffe; le discours de Son Excellence Monsieur M. NESTON DIAMBUANA, Vice Gouverneur de la B.C.C; suivi de celui de son Excellence Monsieur le Ministre du Plan, représenté par Monsieur M. Mpwono, Secrétaire Général du Ministère du plan ; et enfin, nous avons suivi le Discours d'ouverture de Son Excellence M. Jean MBUYU, Ministre de l'Industrie, Petites, Moyennes entreprises et artisanat.

M. Daniel BIYANGA qui a prit la parole au nom du président du RIFIDEC, empêché, a souhaité la bienvenue aux invites, expliqué le sens de l'année internationale du Micro-crédit, souligné le rôle de pionnier joué par le RIFIDEC par sa contribution aux activités d'assainissement du secteur, par la promotion du secteur de la Micro-finance en R.D.C. et par sa contribution à la professionnalisation et à la relance des ISFD qui sont en difficulté.

Par la suite, M. BIYANGA a cité certaines acquisitions du RIFIDEC, lesquelles acquisitions lui permettent de se mettre progressivement au même niveau d'avancement que les associations professionnelles des autres pays d'Afrique. Il s'agit notamment de l'« Echos du RIFIDEC », du branchement du RIFIDEC au réseau multimédia Internet grâce à son site Internet « [www.rifidec.org](http://www.rifidec.org) » et de son adhésion à la campagne du sommet mondial du Micro crédit et au Réseau Africain de Microfinance (AFMIN).

Monsieur Daniel BIYANGA a clôturé son mot de circonstance par un appel adressé aux autorités gouvernementales, de la Banque Centrale du Congo, aux Bailleurs de fonds et aux membres du RIFIDEC.

- Aux autorités du Ministère de tutelle, il leur a demandé d'élaborer une politique nationale du Micro crédit susceptible de réduire les nombreuses contraintes qui obstruent le développement des ISFD et qui soit capable d'améliorer les environnements économique, financier, juridique et institutionnel du secteur de Microfinance.
- Aux autorités de la Banque Centrale du Congo, il leur a demandé d'examiner la possibilité de proposer un projet de loi du secteur de la microfinance, capable de prendre en compte et de manière tout à fait global, toutes les catégories de ISFD et autres qui fonctionnent dans notre pays.
- Aux bailleurs de fonds et partenaires étrangers, il a appelé leur sens de solidarité et d'assistance face à un secteur malade et soumis à la lutte contre la pauvreté dans un pays où tout le monde ou presque est pauvre.
- Et enfin, aux membres du RIFIDEC, il leur exhorte d'évoluer vers le professionnalisme, une gestion transparente sur fond de bonne gouvernance, et de rompre avec les méthodes de gestion du moyen-âge et de faire de l'année internationale du Micro-crédit 2005, un moment de méditation pour repenser leurs stratégies et méthodes de gestion.

Succédant au représentant du RIFIDEC, M. MPWONO, Secrétaire Général au Ministère du plan a débuté son intervention en exprimant la joie qu'il ressentait du fait que les autorités gouvernementales étaient associées aux activités du RIFIDEC et placé dans le cadre du partenariat stratégique qui doit s'intensifier entre la gouvernement, le secteur privé, la société civile, les ONG et les partenaires du secteur micro crédit tels que recommandé par l'Assemblée

Générale de l'ONU à l'occasion du lancement officiel de l'année internationale du micro crédit – 2005. C'est ainsi, a-t-il poursuivi, la composition et l'organisation du comité national de micro crédit reflètent cette volonté du gouvernement de reconnaître les différents partenaires privés.

Le Secrétaire Général MPWONO a évoqué par la suite, le climat de méfiance qui présentement prévaut dans la population congolaise à l'égard des concepts de l'épargne et du crédit avant d'appeler à la mise en place par tous les partenaires publics et privés des approches novatrices capables de susciter des changements dans le comportement et dans les actions des ISFD et des épargnants.

Il a ensuite démontré comment le DSRP est axé sur la dynamique communautaire avant d'énoncer les trois actions que le gouvernement envisage de réaliser pour promouvoir le secteur privé, à savoir :

- 1°. La mise en place d'un dispositif national d'incitation à l'épargne et à l'investissement ;
- 2°. La réforme du secteur financier et d'intermédiation financière ;
- 3°. La promotion de l'intermédiation financière de proximité par la création des caisses de proximité et d'appui au secteur productif à la base.

Monsieur NESTOR DIAMBWANA, Vice gouverneur de la BCC a été le troisième orateur à prendre la parole. Il a commencé son discours en remerciant Son Excellence Monsieur le Ministre de l'PMEA et le RIFIDEC, organisateurs de la manifestation, pour avoir associé son Institution à la réflexion qui était à l'ordre du jour.

Il a par la suite énuméré les deux éléments fondamentaux susceptibles de permettre l'émergence d'un secteur Micro-financier viable qui offre de services financiers appropriés à une importante couche de la population, à savoir : **l'existence d'un cadre légal et réglementaire suffisamment flexible et l'existence d'intermédiaires financiers de proximité qui soient économiquement viables et qui mettent notamment en place des outils de gestion des risques.**

Abordant le premier facteur, il a reconnu qu'il y a absence d'une loi spécifique aux IMF en dépit d'une série des trois lois et d'une instruction de la BCC qui régissent le secteur. L'absence d'une loi spécifique aux IMF a pour principal inconvénient de rendre leur identification imprécise, rendant par conséquent difficile le travail d'encadrement et de supervision de la BCC. Elle préjudicie également l'émergence des IMF qui sont dès lors soumises à une fiscalité non favorable, qui ne tient pas compte de leur caractère de structures chargées de la lutte contre la pauvreté.

Mr DIAMBWANA a annoncé son institution de collaborer avec l'organisme allemand KFW pour l'élaboration d'un projet de cadre légal spécifique aux IMF.

- Enfin, il a terminé son discours par deux exhortations à l'endroit des partenaires pour s'investir davantage en vue de l'émergence dans notre pays d'un secteur de microfinance professionnel, viable et pérenne.

Le dernier orateur à prendre la parole, Son Excellence Monsieur le Ministre jean MBUYU de l'IPMEA a fait siennes les différentes réflexions et recommandations faites par les orateurs qui l'avaient précédé.

Il a félicité et encouragé le RIFIDEC pour le leadership qu'il fait montre à la libéralisation et promotion du secteur du micro crédit. Il a lancé un appel à la communauté internationale pour apporter sons savoir-faire au peuple congolais, acteur et bénéficiaire des services du secteur de microfinance.

#### **III.4.- LES DISCOURS DE CLOTURE**

—  
Deux discours ont été prononcés le 4 mars 2005 à la clôture de la conférence : le premier l'a été par M. BIYANGA, Vice-Président du RIFDEC et le second par M. YAV MULANG, Directeur du Cabinet du Ministre de l'IPMEA.

Le Vice président du RIFIDEC a remercié les participants pour leurs contributions combien enrichissantes et pour le bon climat dans lequel la conférence s'est déroulée; il a ensuite exhorté les membres du RIFDEC à mettre en application les réflexions et les résolutions de la conférence afin d'améliorer leurs stratégies et méthodes de travail.

Le Directeur de cabinet qui a représenté le Ministre de l'IPMEA empêché a clôturé la conférence en remerciant tous les intervenants et participants.

#### **III.5. - LES EXPOSES**

Onze (11) exposés répartis entre trois panels ont été suivis et débattus au cours de cette conférence. Les intervenants sont venus de divers milieux :

- **Politique** : deux exposés par les conseillers du ministre ;
- **Académique** : un exposé par le Professeur MUKÉBA,
- **Chercheurs/Praticiens** : un exposé du Professeur MUKOKO SAMBA

du PNUD ;

- **Syndicat patronal/PME** : un exposé de M. Georges BUKASA, Président de la COPEMECO.
- **COOPEC** : un exposé du Professeur MBELOLO, Président de la CONACEC ;
- **Professionnels nationaux** : quatre exposés de Mrs Alphonse KISOLOKELE, KASUAMA PAKINZI WA S'HAKO et Constant NGAY, respectivement Président, Secrétaire exécutif National et Conseiller du RIFIDEC et de Mme Adrienne KIASANGA, Présidente du REBAMIF.
- **Des professionnels internationaux de la microfinance** : un exposé de M. BRIAN R.MERUSI de Hope Microfinance.

Voici par ailleurs la synthèse des différents sous thèmes développés au cours de la conférence :

**1. SYNTHÈSE DU RAPPORT 2004 DE L'ÉTAT DE LA CAMPAGNE  
DU SOMMET DE MICRO CREDIT  
(par M. Constant NGAY, Conseiller au RIFIDEC )**

Il s'agit d'une déclaration de la campagne du sommet micro crédit 2004 que le RIFIDEC a obtenu l'exclusivité de publier dans la presse congolaise et qui aurait dû être vulgarisée au cours de la manifestation du 15 Décembre 2004, malheureusement, elle ne l'a pas été pour des raisons indépendantes de sa bonne volonté. L'occasion faisant le larron, le RIFIDEC l'a récupéré pour le présenter lors de cette conférence ; ce rapport comprend 9 chapitres suivants :

1°. Les objectifs de la campagne du sommet de micro crédit qui sont d'atteindre à la fin 2005, 100 millions de familles les plus pauvres du monde

particulièrement les femmes en leur accordant des facilités de crédit leur permettant d'exercer une activité indépendante et leur offrant d'autres services financiers et d'aide au développement d'entreprises ;

2°. L'évolution dans les opérations bancaires qui amène une révolution dans le développement international ; cette révolution consiste dans l'inversion du marketing bancaire, notamment prêter au pauvre au lieu du traditionnel riche, accorder de petit montant des crédits, au lieu des grosses sommes, se passer des garanties et des lettres pour s'adresser aux illettrés ;

3°. Les mythes les plus pernicioeux qui empêchent de remplir les thèmes de la campagne : les difficultés d'approcher et d'identifier les pauvres, le coût élevé des prêts pro-pauvres et enfin, servir les gens très pauvres ne peut qu'accroître leur fonds et leur endettement ;

4°. Le nouvel espoir attendu de la nouvelle loi américaine qui demande que la moitié de tous les financements d'aide internationale américaine pour la micro entreprise soit destinée aux clients les plus pauvres ;

5°. Quelques questions relatives au micro crédit : marche-t-il pour tout le monde, est-il une panacée, un outil plus puissant identifié pour venir en aide aux très pauvres ? La réponse est absolument : **non**.

6°. Les statistiques des clients servis au 31/12/2003 : 293 institutions ont desservi 80.868.343 clients dont 54.785.433 clients plus pauvres (82,5 % sont des femmes) ;

7°. Les outils de mesure de la pauvreté utilisés : 30% d'institutions utilisent un de deux outils de la boîte à outils sur la mesure de la pauvreté (le classement participatif des richesses ou index de logement du cashpor) ;

8°. Par rapport aux objectifs de développement du millénaire devrait-on prolonger la campagne du sommet du micro finance jusqu'en 2015 ? La réponse est attendue cette année 2005 ;

9°. L'agenda des rencontres régionales et mondiales du sommet du micro crédit en 2005-2006.

## **2. ETAT DES LIEUX DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE EN RDC ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

**(par Professeur MUKEBA BUINA-BULE Directeur du PASP)**

Le secteur de la micro finance n'est pas une activité spontanée, elle répond à une réalité historique ; c'est une vieille activité dont l'étendue va des coopératives (coopec), des ONG, des institutions financières et bancaires ; son évolution historique peut être décrite en 3 périodes :

- **la période de l'origine à 1970** est caractérisée essentiellement par la pratique de la coopération au travers des associations traditionnelles d'épargne et d'entraide fondées notamment sur les amitiés ou les connaissances ; le décret du 24 mars 1956 a permis la création des coopératives indigènes et en 1950 est né l'institution publique dénommée Caisse Nationale d'Epargne et de Crédit (CADECO).

- **la période de 1970 à 1990 caractérisée par l'émergence des COOPEC** entreprises privées favorisées par leur accessibilité et leur implantation dans les milieux le plus reculés du pays dépourvus des institutions bancaires ; il y avait toujours pas de réglementation, car ces COOPEC fonctionnaient sous les dispositions du décret de 1956 ;
- **la période de 1990 à nos jours caractérisée par la fragilisation du système financier en RDC**, entraînent notamment la réduction drastique des activités des COOPEC qui ont connu une perte de près de 80% de leur clientèle et 70% des fonds placés dans les banques de dépôt; faute d'une législation spécifique, les ISFD fonctionnent suivant le décret du 2 avril 1913 sur le commerce, la loi N° 002/002 du 2 février 2002 relative aux coopec, la loi N° 003/002 du 2 février 2002 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit, la loi n° 005/002 du 7 mai 2002 relative à l'organisation de la BCC et enfin, à l'instruction n°001 relative à l'activité et au contrôle des IMF ; l'état de l'environnement du secteur de micro finance se présente de la manière suivante :

#### **Au niveau de l'Etat**

- Absence d'une vision perspective et de définition d'une politique de promotion du secteur ;
- Insuffisance de coordination au niveau de différents intervenants ;
- Insuffisance de la connaissance du secteur ;
- Insuffisance de la capacité de sécuriser le secteur par les lois ainsi que celle des moyens humains et matériels ;
- Longues procédures d'agrément des IMF et des COOPEC;
- Absence des lignes de crédit et d'appui aux IMF et COOPEC;

- Inadaptation du régime fiscal et du code des investissements aux activités de microfinance ;
- Destruction des infrastructures de base ;

### **Au niveau des bailleurs de fonds**

- Manque de cohésion et de coordination des interventions,
- Insuffisance des ressources financières pour répondre à l'immensité de la demande,
- Empiètement des bailleurs de fonds sur les activités des IMF,

### **Au niveau de la population (clientèle)**

- Pauvreté de la population,
- Culture du cash et de la thésaurisation,
- Prévalence du chômage et du sous développement,
- Manque de culture d'épargne et de crédit.

Ce secteur est porteur d'espoir dans la mesure où il bénéficie d'atouts considérables ; à savoir : les conditions économiques favorables, la dynamique locale importante, la disponibilité de la population, la volonté politique, le cadre légal et réglementaire à améliorer, la proximité des IMF, l'engouement pour le secteur de la micro finance et enfin, la demande importante et peu couverte; ces opportunités offrent des perspectives d'avenir prometteuses si et seulement si :

- L'environnement et l'organisation du secteur s'améliorent ;
- Le pouvoir politique prend le taureau par les cornes ;
- Le gouvernement s'implique de manière particulière ;
- La mise en place d'une organisation saine s'accompagne des actions énergiques ;

- A court terme ; il y a concomitance entre un assainissement large et profond du secteur et un renforcement conséquent de la capacité d'intervention des acteurs.

### **3. LA RELANCE DES COOPERATIVES D'EPARGNE ET DE CREDIT EN RD CONGO**

**(par Professeur MBELOLO WA MPIKO)**

L'orateur a commencé son exposé par ce dicton : « un pays qui ne soutient pas ses institutions d'épargne et de crédit ne peut pas se développer » le mouvement coopératif congolais se caractérise par un militantisme avéré depuis 37 ans. Appuyé institutionnellement par la Banque Centrale du Congo ; le secteur coopératif qui entre 1986 et 1994 comptait plus de 350.000 épargnants est victime de la crise multiforme que sévit le pays.

Le secteur de coopératives fait face comme tous les autres secteurs à des contraintes endogènes et exogènes. Les contraintes internes sont : le faible niveau des fonds de roulement, le niveau élevé des taux d'intérêt imputable à l'hyper-inflation et aux charges d'exploitation, et enfin le faible niveau de professionnalisme.

Des contraintes externes, l'auteur cite : l'absence d'une politique nationale de microfinance, l'absence de l'organisation du marketing national sur l'épargne intérieure ayant eu pour conséquence le relâchement de la culture de l'épargne et de l'investissement et la méfiance de la population vis-à-vis du système bancaire et du mouvement coopératif d'épargne et de crédit en particulier, d'où la thésaurisation généralisée, méfiance aggravée par réforme monétaire de 1993. Une des mesures de cette réforme consistant à bloquer les fonds dans les

comptes bancaires continue à priver 263.048 petits épargnants et leurs COOPEC respectives de dépôts chiffrés à 8.177.275 dollars américains.

Un déblocage de ces fonds par la BCC pourrait donner un coup de fouet aux activités des COOPEC. C'est la demande que le Président de la CONACEC a faite au Ministre de l'IPMEA en sa qualité de membre de la commission de liquidation de la dette intérieure.

Pour atténuer ou supprimer les différentes contraintes énumérées, M. MBELOLO a proposé trois pistes de solution au niveau du mouvement coopératif qu'il dirige, au niveau des pouvoirs publics et au niveau de la BCC.

#### **Au Niveau du mouvement coopératif d'épargne et de crédit :**

- Réorganiser la structure faîtière nationale représentée au niveau de chaque province, territoire et secteur ;
- Créer un centre de formation et d'édition des manuels de gestion au sein de la structure faîtière pour les cadres ;
- Créer un fonds social national à moyen terme pour pallier à la faiblesse de financement des Coopec primaires notamment en milieu rural ;
- Diversifier la gamme des produits financiers.

#### **Au niveau des Pouvoirs publics**

- Encourager l'esprit participatif et inclusif des acteurs des Coopec à l'élaboration de la politique nationale de la microfinance ;
- Accorder des prêts de faveur aux COOPEC dans l'idéal de la promotion des Micro-projets. Les avoirs financiers gelés et certifiés par la B.C.C. au nom de la CONACEC de plus de 8 millions de dollar peuvent servir de garantie ;

- Décréter certaines sommes de produits financiers (épargne scolaire, d'agents d'état) ;
- Créer le Ministère de la COOPEC et Micro-finance ;
- Faciliter l'organisation du marketing national sur l'épargne intérieur ;
- Favoriser l'installation de COOPEC dans les chefs lieux et dans les entités décentralisées pour servir l'Etat dans les opérations de paiement des dettes et de recettes ;
- Rechercher les fonds auprès des bailleurs dans le cadre de la lutte contre la pauvreté ;
- Aider les COOPEC à suivre des formations à l'étranger (conférences, séminaires, ateliers) ;
- Edicter une législation protégeant les IMF contre la concurrence étrangère.

#### **Au niveau de la B.C.C**

- Encourager l'application de lois N° 002/2002 et 003/2002 pour éviter l'insécurité juridique ;
- Redynamiser l'activité de l'opération de change en intégrant les COOPEC ;
- Rechercher les fonds auprès des bailleurs pour renforcer la capacité de financement des COOPEC.

#### **Au niveau des bailleurs de fonds**

Accompagner le gouvernement et où la BCC dans le programme de réduction de la pauvreté par la microfinance pour atteindre les objectifs du millénaire (ODM).

## **4. LA CONTRIBUTION DES PME DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE**

**(Par BUKASA TSHIENDA, Président de COPEMECO)**

La communisation vise à appréhender comment la transformation de l'énergie productive des PME en richesses contribue-t-elle à la réduction des effets de la pauvreté.

Elle comprend 4 points :

1. La mission de la COPEMECO
2. Généralités sur la pauvreté et la PME ;
3. Le rôle de la PME dans la lutte contre la pauvreté ;
4. Considérations finales et conclusions

Créée en 1991, la COPEMECO s'est assignée un triple objectif :

- Encadrer les PME
- Promouvoir leurs activités ;
- Défendre leurs intérêts.

Elle a regroupé les PME par secteur d'activités pour rechercher et apporter des solutions spécifiques à chaque corps des métiers afin que les PME jouent efficacement leur rôle dans la lutte contre la pauvreté comme une classe tampon. Dans l'accomplissement de cette mission, la COPEMECO est confrontée aux difficultés ci-après :

- Le manque d'une politique nationale cohérente et volontariste d'encadrement et de promotion des PME afin d'inciter l'émergence d'une classe moyenne porteuse d'espoir ;

- L'environnement macro-économique peu propice au développement ;
- Le manque de structure appropriée de défense d'intérêts des PME ;
- La forte centralisation ou concentration des décisions au niveau du gouvernement ;
- L'incapacité des PME de faire face au grand monopole et au grand capital ;
- La dispersion des PME (atomicité) de sorte qu'elles ne sont pas en mesure de faire entendre leurs avis et éventuellement revendications ;
- L'inaccessibilité des PME au centre des décisions, au crédit et aux marchés publics par manque des garanties réelles;
- La gestion peu rationnelle suite au manque de compétence, etc.

Après le survol des objectifs de la COPEMECO et des contraintes, le Président BUKASA a fait une approche théorique de la pauvreté et de la PME.

Abordant le concept de pauvreté, il a distingué la pauvreté monétaire, sociale, humaine et matérielle avant de la définir comme étant l'état d'une personne ou population ne disposant pas d'un revenu pour satisfaire ses besoins physiologiques (alimentaires, éducation, santé, habitat).

S'agissant de la définition et du rôle de la PME, il s'est appesanti sur l'épineux problème de la nomenclature des PME telle que vue par la loi n°73-011 du 05 janvier 1973 créant l'office de promotion des PME. L s'est également basé sur les définitions de la SOFIDE, la COPEMECO et par le Législateur congolais pour définir la PME.

La COPEMECO présentent certains éléments essentiels dont les plus importants sont la concentration de la gestion et de l'organisation entre les mains du propriétaire.

Quant au législateur, il y a 3 textes législatifs qui se proposent chacun une définition bien spécifique. Parmi ces textes, il y a le décret-loi n°086 du 10 juillet 1998 qui donne une définition fiscale, la loi n°73-011 du 05 janvier 1973 qui donne une définition générale et la loi 004/2002 du 21 février 2002 qui donne une définition du code d'investissement.

La contribution des PME dans la lutte contre la pauvreté équivaut à son rôle dans la reconstruction du pays, car les potentialités des PME et leurs capacités de création des richesses et d'emplois leur permettent de jouer un rôle de premier plan dans le processus de relance économique en République Démocratique du Congo. Ce rôle est implicitement suggéré dans le programme de partenariat pour la Transition et la relance (PMTR) à travers l'une de ses axes stratégiques, à savoir : « accélération de la croissance économique sur une base équitable ».

Le Président BUKASA a aussi souligné le fait que les atouts de la PME dans le développement du secteur privé consiste notamment à :

- Créer des emplois à faible coût
- Procurer des revenus à une grande partie de la population
- Mettre sur le marché des produits à faible coût
- Valoriser les matières premières locales et réduire la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur.

Avec ces atouts, les PME peuvent apporter leur contribution à la réduction de la pauvreté de moitié d'ici 2015.

L'orateur a clôturé son exposé par une série des recommandations :

### **Dans le domaine économique.**

- Création effective d'un guichet unique pour les formalités administratives de création d'entreprise en accordant ainsi certaines facilités ;
- Instauration d'une politique de crédit à l'économie, orientée principalement vers le secteur productif ;
- Facilitation d'accès au crédit des PME/PMI par la relance du fonds de garantie et de cautionnement mutuel ;
- Suppression des entraves à l'importation et à l'exportation, notamment par le respect de la décision de limiter à 4 le nombre des services exerçant aux postes frontaliers ainsi que la mise en place effective d'un guichet unique pour les formalités de dédouanement à Matadi et à l'aéroport de N'DJILI;
- Promouvoir la technologie locale ;
- Application stricte de la législation en vigueur en matière des prix en République Démocratique du Congo ;
- Encourager la production locale par la signature des contrats programme ;
- Canalisation du fonds de promotion de l'industrie « F.P.I » vers les secteurs productifs ;
- Créer un comité de liaison et d'harmonisation au niveau du ministère de l'industrie et PME, du commerce Extérieur et du plan. Ce comité permettra à toutes les associations professionnelles d'encadrement des PME de coordonner leurs actions et de les harmoniser avec les priorités du Gouvernement ;
- Réformer la loi 73/009 du 05 janvier 1973 sur le petit commerce en République Démocratique du Congo, cette loi est devenue caduque et ne permet pas la croissance des activités des PME, aussi il faut une refonte de la loi n°73-011 du 05 janvier 1973 portant création et organisation d'un Office de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises Congolaises « OPEC » en sigle.

## **5. LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE : STRATEGIES ET MOYENS INVESTIS PAR RIFIDEC**

**(Par Alphonse KISOLOKELE, Président du RIFIDEC)**

L'exposé du Président A. KISOLOKELE comporte 7 chapitres suivants :

- Contexte de la création du RIFIDEC
- Les OMFs instruments de lutte contre la pauvreté
- Principaux problèmes du secteur
- Solutions préconisées
- Domaines d'interventions
- Quelques réalisations
- Perspectives

Empêché, l'auteur n'a pas pu défendre sa thèse laquelle a été exposée par le Secrétaire Exécutif National KASUAMA PAKINZI wa S'HAKO.

La création du RIFIDEC est intervenue dans un environnement de crise économique aigu et de troubles sociopolitiques. Cette crise multiforme a des répercussions négatives sur le système bancaire et financier lesquelles peuvent être énumérées de la manière suivante :

- Désarticulation du système bancaire et financier.
- Accès difficile aux services micro financiers.
- Inefficacité des structures de proximité de collecte d'épargne et d'octroi des micro-crédits.
- Paupérisation accentuée des masses.

C'est pour réduire ces contraintes, améliorer l'intermédiation micro financière et donc, lutter contre la pauvreté qu'est née le RIFIDEC. En effet, le RIFIDEC a

pour ambition de faire des OMF un instrument privilégié de lutte contre la pauvreté. On sait qu'en tant que banques de proximité, les IMF ont l'avantage d'être flexibles dans le traitement des dossiers auxquels elles accordent par ailleurs une importance socioculturelle. De plus, les IMF constituent des structures adéquates pour des actions de formation des masses.

Cependant, le travail d'encadrement du RIFIDEC se butte aux problèmes micro financiers principaux ci-après :

- Environnement macro économique peu propice ;
- Quasi-absence d'un cadre incitatif approprié et manque de soutien de la part des autorités politiques et monétaires;
- Atomicité des structures de micro finance ;
- Faiblesse en capacités organisationnelles et professionnelles des institutions du SFD (COOPEC, IMF, MEC, autres caisses...);
- Accroissement du niveau de paupérisation des populations ;
- Absence d'une structure de représentation et de défense des institutions du système de financement décentralisé.

Face à ces contraintes, A. KISOLOKELE a énuméré les solutions préconisées avec la création du RIFIDEC, à savoir :

- Identifier, regrouper et organiser les opérateurs du secteur ;
- Représenter les OMF dans les centres de décisions ;
- Renforcer les capacités organisationnelles et institutionnelles des OMF ;
- Rechercher des financements et autres partenariats au profit des OMF ;
- Fournir aux OMF de prestations de qualité.

Quelles sont les stratégies internes et externes mises en place par le RIFIDEC pour atteindre ces objectifs ? Le Président du RIFIDEC en a identifié au total six :

- Renforcer les capacités des opérateurs du secteur en vue de leur professionnalisation ;
- Effectuer des études pour une meilleure connaissance du secteur ;
- Suivre et encadrer les opérateurs micro financiers ;
- Rechercher et disséminer les différentes expériences et les meilleures pratiques ;
- Evaluer l'impact socioéconomique ;
- Organiser le lobbying et plaidoyer tant au niveau national qu'international.

La finalité de toutes ces stratégies, faut-il le rappeler, est la réduction de la pauvreté par la microfinance.

Après 4 ans d'activités, le RIFIDEC a dressé le bilan de ses activités :

#### 1. Etudes et Documentations

- a. 4 études sur les facteurs déterminants
- b. une banque des données (RIFIDUS)
- c. Centre de documentation
- d. Une revue d'informations (Echo du Regroupement des Institutions du Système de Financement Décentralisé du Congo, Mise en place du site Web du RIFIDEC).

#### 2. Renforcement des capacités

- a. Formation
  - i. 49 sessions de formation en 2001
  - ii. 77 sessions de formation en 2002
  - iii. formations générales (juin 2003)
  - iv. plusieurs formations spécifiques en 2004

v. dissémination des indicateurs de performance (Rifidec Perform) à Kinshasa.

vi. Recherche de financement

Plusieurs contacts sont encours de discussions avec les partenaires favorables au financement des coopec et des IMF.

3. Concertations avec le Gouvernement et la Banque Centrale

- La loi sur les coopératives d'épargne et de crédit
- Cadre pour les IMF
- Instruction n° 001 sur les IMF
- Concertation avec le ministère de tutelle pour l'organisation de l'année internationale du micro crédit
- Participation à l'élaboration à l'élaboration du document de stratégie de lutte contre la pauvreté (DSRP).

4. Participations à plusieurs rencontres nationales et internationales.

5. Le RIFIDEC possède au total 201 membres dont 64 membres effectifs sont basés à Kinshasa.

6. RIFIDEC s'est implanté dans 6 provinces et collabore avec 5 points focaux.

7. RIFIDEC a aussi contribué aux réalisations politiques.

Les perspectives du RIFIDEC à moyen et à long terme sont :

- Contribuer à l'accomplissement des objectifs de développement du millénaire des nations unies en 2015 ;

- Professionnaliser RIFIDEC (association professionnelle des institutions de micro finance) pour sa pérennisation ;
- Mettre en place un cadre de concertation ouvert à tous les acteurs de microfinance ;
- Décentraliser les activités de formation ;
- En compagnie des partenaires mettre en œuvre une institution autonome de refinancement ;
- Restructurer les coopératives d'épargnes et de crédit en faillite ;
- Créer une centrale de risques ;
- Créer un centre d'excellence des IMF ;
- Aider les opérateurs de l'industrie de microfinance à se regrouper par spécialité ;
- Mettre en place les indicateurs de performance auprès des IMF ;
- Mise en place des indicateurs d'évaluation d'impact socio-économique de lutte contre la pauvreté par la microfinance.

## **6. LE GOUVERNEMENT DE TRANSITION FACE A SON ENGAGEMENT DE LUTTER CONTRE LA PAUVRETE (par Thierry NGOY, Conseiller au Ministère de l'IPMEA.)**

Le thème a été développé en 3 chapitres à savoir :

Définition du concept « pauvreté », sa situation en RDC et les actions entreprises par le gouvernement de transition pour la réduire.

Le concept pauvreté est fort complexe à définir. Il est un phénomène multidimensionnel ; plusieurs critères sont retenus selon les auteurs et les organismes :

- Pauvreté monétaire : revenu par tête d'habitant.

- Pauvreté humaine : capacité de fonctionnement humain.
- Pauvreté en terme de besoins vitaux (malnutrition, logement...)
- Pauvreté en termes de pays : l'Etat pauvre est celui qui est étroitement tributaire de l'aide extérieure pour satisfaire ses besoins vitaux. Au Congo, le pauvre est la personne vivant en dessous de la moitié du seuil national de pauvreté qui est de 1 \$ US par jour et par personne.

La situation de la pauvreté en RDC se caractérise par : le PIB/habitant estimé à près de 70 \$ US ; 74% des ménages des cadres et 80% employés sont pauvres ; une dette lourde de 12 milliards de \$ dont 10 milliards d'arriérés de service de la dette, bref, la pauvreté frappe tout le territoire national et toutes les catégories sociales; le pays n'a pas d'indicateurs fiables pour mesurer cette pauvreté. Les actions entreprises par le gouvernement pour lutter contre cette pauvreté se présentent sommairement comme suit :

- 1°. La reprise de la coopération bi-et multilatérale ;
- 2°. Le programme intérimaire renforcé (PIR) des institutions de BRETTON WORDS avec comme objectifs : la stabilisation ; le redressement et la relance de l'économie pour une croissance durable ; ce programme a donné des résultats encourageants : stabilisation du taux de change; arrêt de l'hyper inflation ; augmentation des revenus fiscaux et stabilisation des dépenses publiques.
- 3°. Le programme économique du gouvernement à succédé au PIR pour garantir la pérennité des efforts débutés dans le PIR, ainsi qu'ont été entreprises des reformes structurelles majeurs ainsi que du sous programme pour stimuler la croissance économique et s'attaquer aux contraintes qui ont entravé le développement économique; ces sous programme sont :

Le programme MULTISECTORIEL d'urgence de Reconstruction et de réhabilitation (PMURR) pour une période de 3 ans (2002-2005) ; le programme cadre d'urgence de création d'emplois et de revenu (PUCER) entre 2001 et 2003 ; parmi les réformes structurelles on peut citer :

La loi garantissant l'indépendance de la banque centrale ; le nouveau cadre des investissements et création de l'agence nationale de promotion des investissements (ANAPI), le nouveau cadre minier et création de COPIREP ;

4°. La reprise du paiement du service de la dette ; ce qui a permis au pays de bénéficier d'un allègement significatif en septembre 2002 ;

5°. L'accord global et inclusif de Sun city pour sauvegarder la paix et la sécurité.

## **7. LA PROBLEMATIQUE DE FINANCEMENT DU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE PENDANT ET APRES L' ANNEE INTERNATIONALE DU MICROCREDIT**

**(Par Professeur Mukoko Samba, Directeur des programmes au PNUD)**

Le professeur Mukoko a développé son thème en trois points : la situation de la pauvreté en RDC, les programmes de lutte contre la pauvreté et leur financement et enfin, le rôle du Micro-crédit dans le financement de cette lutte. La pauvreté est un mal qu'il faut éradiquer où qu'elle se situe dans un pays nanti au pauvre a-t-il dit.

La pauvreté n'est pas un mythe en RDC étant donné l'incapacité d'une large proportion de la population tant en milieu rural qu'en milieu urbain à satisfaire les besoins les plus élémentaires (alimentation, eau, soins médicaux, logement...).

Le bilan humain de la pauvreté est lourd : en 2001, 25% seulement d'enfants ayant commencé la 1<sup>ère</sup> année primaire terminent la 5<sup>ème</sup> année, 213 enfants de moins de 5ans sur 100 ne fêtent pas leur 5<sup>ème</sup> anniversaire, 1289 femmes sur 100.000 naissances vivantes ont perdu la vie pendant la grossesse ou lors de l'accouchement.

Si l'on prend l'indicateur d'une dépense moyenne journalière par personne, celle-ci est inférieure à 1\$. La pauvreté est massive et frappe 81% des congolais de toutes les catégories socioprofessionnelles au point que les chercheurs tels que le Professeur KALONJI NTALAJA se demandent s'il y a encore de cadres. Le PIB par tête d'habitant se situe à 96\$ en 2002, l'un des plus bas au monde. Le congolais consacrait en 1986, 62% des dépenses dans l'alimentation. Lutter contre la pauvreté en RDC dans de telles proportions nécessite une intervention multidimensionnelle massive et de longue durée.

1°. La lutte doit être multidimensionnelle : elle doit impliquer plusieurs acteurs (Etat, ONG, organisations communautaires, multilatérales) utilisant des moyens d'intervention différenciés et œuvrant dans des sphères géographique et sectorielle également différencié ; les seuls programmes micro économique, même s'ils permettent le retour de la croissance, seront insuffisants, car, le problème a plusieurs facettes incrustées les unes dans les autres.

Les principaux éléments d'une stratégie de lutte contre la pauvreté sont :

- a) La stabilité économique, sur fond d'une croissance économique forte et durable soutenue par des programmes visuels à favoriser l'emploi, l'épargne et le crédit, tout en protégeant le revenus ;
- b) Le développement du capital humain pour l'éducation formelle généralisée pour les enfants d'âge scolaire, formation professionnelle pour

les adultes hors d'emploi et du système éducatif ; et facilitation d'accès aux soins de santé ;

- c) La promotion de formes d'organisation de la collectivité qui permettent de réduire les écrits de transaction à travers l'augmentation de l'efficacité interne des systèmes de protections sociales.

2°. La lutte doit être massive étant donné qu'il s'agit de sortir des millions de vies de la pauvreté absolue ;

3°. La lutte contre la pauvreté doit s'inscrire dans la durée : elle doit disposer pour ce faire, d'un environnement politique, économique et social stable et sécurisé contre les risques inhérents aux inévitables transitions de moments de crise.

Quels sont les programmes existants ? L'auteur en a énuméré trois sortes :

- Les programmes gouvernementaux soutenus par les partenaires extérieurs
- Les programmes d'appui aux communautés de base financés par les institutions multilatérales (PNUD) et d'assistance bi et multilatérale (CTB, banque Mondiale, etc.)
- Les programmes d'assistance humanitaire financés par les ONG internationales et les institutions de coopération bi et multilatérale.

Le financement de ces trois types de programmes est principalement d'origine extérieure. Les programmes de la 1<sup>ère</sup> catégorie ont deux caractéristiques majeures :

- il s'agit de programmes d'urgence (PMURR, PUSPRES)
- ils ont une forte préoccupation macroéconomique et ne contiennent pas de programmes d'appui dans les domaines de l'emploi, du crédit, de l'épargne et de revenus.

Les programmes d'assistance humanitaire sont irremplaçables, ils n'ont toutefois pas l'aspect de pérennité indispensable à la lutte contre la pauvreté. Les programmes et projets d'appui communautaire sont généralement trop petits, éparpillés sur des vastes territoires et trop limités dans le temps.

En attendant la formulation de DSRP, le gouvernement vient de consolider ses différentes interventions dans le programme Minimum de Partenariat pour la Transition et la relance (PMPTR) d'un coût de financement de 6,9 milliards de dollars américains.

La pauvreté étant un phénomène complexe qui compte parmi ses nombreuses manifestations la limitation de l'accès aux biens, aux services et avoirs qu'elle impose aux personnes qui en sont frappées, le micro crédit peut jouer un rôle dans le financement de sa lutte. Les pauvres ont besoins d'un levier pour leur insertion aux marchés et aux autres formes de contrats sociaux.

Le mérite de la microfinance résulte du fait qu'elle agit au niveau où la pauvreté sort ses effets les plus manifestes : le ménage. Elle permet de répondre directement aux besoins de financement de la consommation et ou de l'investissement du ménage pauvre.

La généralisation de ce mode d'intermédiation financière dans un pays où la pauvreté est rampante suppose toutefois la mise en place des mécanismes appropriés pour en assurer la pérennité. Il s'agit des mécanismes visant la gestion des risques.

En facilitant l'accès aux services financiers à des ménages qui en sont privés, la microfinance ouvre de nouvelles opportunités d'accès, services et aux avoirs à des ménages qui en seraient privés.

D'où, conclut le Professeur MUKOKO, il est nécessaire de comprendre la nature, les contours et les limites de la microfinance. Ceci pour éviter de lui faire ce qu'elle ne peut pas accomplir et d'obtenir ce qu'elle a de mieux à offrir.

Cela exige aussi de balayer certains mythes tels que celui de l'insolvabilité des pauvres et de la dépendance des IMF par rapport au financement des bailleurs de fonds afin de construire un secteur financier qui considère les pauvres comme des clients légitimes et dans lequel les IMF sont essentiellement financés par les dépôts et les investissements plutôt que par l'Etat et les bailleurs de fonds.

L'orateur a terminé sa conférence en soulignant la nécessité, pour mieux lutter contre la pauvreté, d'harmoniser les efforts :

- au niveau macro, par des programmes d'investissements publics dans les secteurs de base ;
- au niveau micro, par le renforcement des capacités communautaires et par l'amélioration de l'accès des ménages pauvres aux services essentiels, y compris les services financiers.

## **8. FINANCEMENT DES IMFS : PROBLEMATIQUE, STRATEGIES ET PISTES DE SOLUTIONS**

**(Par KASUAMA PAKINZI wa S'HAKO, Secrétaire Exécutif National du RIFIDEC)**

Le Secrétaire Exécutif National du RIFIDEC a, lors de son exposé développé tour à tour les points ci-après :

- La nécessité de disposer d'un financement suffisant pour créer une IMF

- L'étude de faisabilité
- Les besoins en financement
- Les conséquences de l'insuffisance de financement
- Les différentes sources de financement
- Les stratégies de recherche de financement
- Quelques pistes de solutions

M. KASUAMA a débuté son exposé par souligner l'intérêt qu'il représente : susciter une prise de conscience du travail que l'on attend des IMF congolaises modernes afin qu'elles arrêtent de se plaindre.

Il a ensuite défini le rôle du capital social et du fonds de roulement comme étant des préalables à la viabilité d'une IMF. Son intervention peut se résumer comme étant une somme de conseils donnés aux membres du RIFIDEC pour attirer leur attention sur les nombreux problèmes du secteur, des conseils pour accéder aux différentes sources de financement tant internes qu'externes ; des conseils pour élaborer une stratégie de recherche de financement et enfin, des conseils pour exploiter rationnellement les différentes solutions proposées.

## **1. PROBLEMES**

Les IMF rencontrent des problèmes pour accéder au financement, du fait notamment de :

- Inadéquation entre l'offre et la demande de fonds dans le monde ;
- Modicité de financement orienté vers l'Afrique par les bailleurs de fonds ;
- Existence des clans financiers et des réseaux souvent difficilement accessibles ;
- Incapacité de nombreuses IMF à remplir les conditions exigées par les bailleurs ;

- Atomicité des IMF et incapacité à s'imposer sur le marché ;
- Manque des bailleurs et des investisseurs publics et privés locaux ;
- Manque d'une politique nationale facilitant le financement des IMF.

## **2. LES CONSEQUENCES DE L'INSUFFISANCE DE FINANCEMENT**

- Manque des équipements minimums nécessaires à la réalisation du travail d'un banquier de proximité digne de ce nom ;
- Très faible capacité à accorder des crédits aux clients ;
- Utilisation des épargnes des membres par manque de fonds propres ;
- Méfiance des clients et incapacité à mobiliser l'épargne publique ;
- Manque de garantie pour sécuriser l'épargne des clients ;
- Banqueroute ou faillite de l'IMF.

## **3. LES DIFFERENTES SOURCES DE FINANCEMENT**

- Financement public national : aucun
- Financement Privé National : aucun
- Financement extérieur/international
- Financement des investisseurs : Trust Fund/KFW

### **Financement des Organismes internationaux :**

- PNUD (PASMIF)
- ACDI
- DESJARDIN

### **Financement des ONG internationales**

- Planet finance
- S.O.S Faim
- World relief

- Aquadev
- Women's World Banking
- BLUE ORCHARD
- AFRICAP

#### **4. STRATEGIE DE RECHERCHE DE FINANCEMENT**

- Rechercher les informations sur les institutions de financement à travers l'Internet, les chambres de commerce, les participations aux conférences ;
- Procéder à la prospection des institutions et organismes de financement ;
- Retenir ceux qui proposent des meilleures conditions d'octroi et de remboursement, selon que ces fonds sont remboursables ou non ;

Préparer L'IMF à répondre aux conditions généralement exigées :

1. Personnalité juridique
2. Agrément de la Banque Centrale du Congo
3. Une vision claire de l'IMF
4. Business plan
5. Bon système de gestion des informations ;
6. Bonne santé du portefeuille de crédit ;
7. Programme d'activités annuelles
8. Plan d'opération
9. Budget annuel
10. Les états financiers certifiés de 2 ou 3 dernières années
11. Taux de remboursement minimum égal à 95 %
12. Pratique de la bonne gouvernance et de la transparence
13. Performance de l'IMF

## 5. QUELQUES PISTES DES SOLUTIONS

Pour créer une IMF équilibrée financièrement :

- Donner à l'IMF la structure d'une Société ou d'une entreprise (S.N.C., SPRL, S.A., Société Coopérative etc...)
- Mettre sur pied le système de paiement des droits d'adhésion et de cotisation annuelle ;
- Mettre sur pied des services vitaux à vendre aux membres ou aux client de manière à couvrir vos charges d'exploitation ;
- Avoir une grande couverture du secteur ou une bonne part du marché ;
- S'organiser en réseaux pour renforcer les capacités financières et organisationnelles des IMF,
- Contacter RIFIDEC afin qu'il facilite votre promotion au niveau international ;
- Figurer l'IMF dans la page WEB du RIFIDEC pour se faire connaître dans le monde ;
- Créer un fonds de solidarité national ;
- Créer une institution de refinancement local ;
- Collaborer avec les agences d'évaluation (Mix Market, SEEP, Gobal Micro Rate, Planet Rating ...)
- Cultiver des bonnes relations avec au moins 4 donateurs ;
- Avoir des bonnes relations avec des banques commerciales et de refinancement ;
- Inscrivez-vous au programme « ALAFIA PERFORM » pour renforcer vos performances et devenir compétitives ;
- Contacter RIFIDEC qui organise des services collectifs de production des outils de gestion et de certification des états financiers à des coûts abordables ;

- Signer le contrat-programme avec RIFIDEC qui trouvera des voies et moyens soit pour redynamiser votre COOPEC, soit pour vous aider à la dissoudre ou la liquider afin d'épargner votre actif net disponible ce jour ;
- Contacter RIFIDEC pour participer au programme « Fonds du crédit rotatif » proposé par Planet Finance ;
- Introduire les cultures de la bonne gestion (rentabilité et bon taux de recouvrement) et de la bonne gouvernance pour être éligible au Programme d'appui au secteur de la microfinance « PASMIF » en préparation, « BAD en préparation prévu pour début 2006 », « Trust Fund/KFW prévu pour cette année », « Programme d'appui des acteurs non étatiques de l'Union Européenne, pour début 2006 », « Programme d'appui en équipement de AQUADEV prévu pour l'année 2005 ».
- Organiser une Conférence afin de faire découvrir les avantages de la microfinance aux banques commerciales et les convaincre à refinancer les IMF dans des situations où elles n'ont pas la maîtrise du marché.

## **CONCLUSION**

- L'accès au financement constitue un problème réel pour les IMF congolaises.
- Cependant, le professionnalisme et la bonne gouvernance conduisent vers le financement.
- L'appartenance à un réseau augmente les chances d'accès au financement local et international.

## **9. COMITE NATIONAL CHARGE DE L'ANNEE INTERNATIONALE DU MICRO CREDIT 2005**

**(par Raymond KABONGO , Conseiller du Ministre du Plan)**

L'exposé du conseiller KABONGO a tourné autour de 4 axes : la communication, la politique nationale de la microfinance, le suivi et l'évaluation et enfin, le fonctionnement du comité national chargé de l'année internationale du micro crédit.

Le comité national de l'A.I.M. poursuit comme objectif d'améliorer la prise de conscience par les décideurs politiques et le public et leur compréhension de la micro finance ; et contribuer à définir ; dans ce cadre le rôle de tous les partenaires (secteurs public et privé) dans la lutte contre la pauvreté et la réalisation des objectifs de développement du millénaire (ODM) ; il s'agit donc ; d'obtenir un partenariat stratégique ; la campagne de sensibilisation a été lancée durant la période du 20 au 24 décembre 2004 ; il est prévu l'organisation des journées pour sensibiliser les bailleurs de fonds, les parlementaires, les gouverneurs de province, les mouvements associatifs et autre tels que les villages, églises, universités...

La politique de la micro finance poursuit comme objectif d'avoir une vision commune et une démarche concertée afin d'assurer, par des actions appropriées, le développement des services financiers viables et durables à une majorité des ménages pauvres ou à faibles revenus et des micro entrepreneurs avec couverture satisfaisante.

Pour formuler cette politique et élaborer les stratégies, les activités suivantes sont nécessaires : la collecte des données, les renforcements des capacités et

formation des membres du groupe de travail sur le micro crédit ; les missions d'études comparatives ; la concertation et l'établissement des passerelles avec les autres programmes de la lutte contre la pauvreté tels que le DSRP et l'O.M.D., la rédaction du document des stratégies et de la politique nationale de micro finance et enfin ; des ateliers régionaux d'enrichissement.

Enfin, l'axe du suivi et de l'évaluation consistera à établir des rapports détaillés et à évaluer sur base d'indicateurs objectivement vérifiables le degré du retentissement de la campagne de sensibilisation au près de tous les partenaires impliqués ;

Pour terminer, la philosophie gouvernementale dans cette matière ne réduit pas la micro finance au seul niveau de la lutte contre la pauvreté, mais va au-delà pour en faire un instrument de création d'emplois.

## **10. IMPLICATION DE LA FEMME CONGOLAISE DANS LES ACTIVITES DE LA MICRO FINANCE**

**(par Mme A. KIASANGA, Présidente du REBAMIF)**

L'exposé de Mme A. KIASANGA comporte trois chapitres ; à savoir : la problématique de la femme congolaise dans la micro finance ; l'approche évolutive et l'impact de la microfinance dans l'amélioration de la condition de la femme.

Abordant le premier chapitre, elle a constaté que la femme congolaise connue une situation préoccupante ; car elle est ménagère et accablée des tâches qu'elle ne sait pas remplir du fait de la pauvreté, elle a la volonté de se servir de la

micro finance comme un moyen de lutte contre la pauvreté et d'émancipation, ce qui la rendait propriétaire et usager ; en quelque sorte dans le secteur de la microfinance, elle cherche à s'affranchir de la tutelle des hommes qui représentent toutes les structures.

Elle a ensuite décrit l'évolution de l'IMF en RDC et particulièrement l'implication de la femme depuis le stade informel jusqu'à l'étape présente caractérisée par la volonté de la formalisation.

La création du REBAMIF (réseau des banques de micro finance de la femme congolaise, répond au double souci pour la femme congolaise d'œuvrer dans le secteur formel et de devenir la maîtresse des IMF féminines, crée en 2003, le REBAMIF regroupe 12 IMF féminines décidées à libérer la femme de l'esclavage de la pauvreté comme le dit le président Mandela et d'atteindre le stade de professionnalisation.

Quel est l'impact de la micro finance dans la lutte pour l'amélioration de la condition de la femme ? Il est très tôt de le mesurer ; toujours est-il que la micro finance peut bien améliorer la condition de la femme congolaise si on l'on atténue on élimine les difficultés suivantes :

- 1°. Le travail de la femme praticienne de micro finance se fait dans un environnement politique et institutionnel désorganisé et mal aisé ;
- 2°. Ce travail se bute à la fragilité due à l'environnement avec ses conséquences néfastes ;
- 3°. Le travail féminin souffre en plus des difficultés d'accès à la formation et de la faiblesse dans l'organisation.

Pour que ce travail de la femme micro financière réussisse, la présidente du REBAMIF a fait appel :

- Aux bailleurs de fonds afin qu'il concrétise leur statut selon lequel la femme est plus crédible en accordant plus de facilités de crédit, de fonds de roulement et équipement aux ISFD féminines ;
- Au gouvernement congolais pour qu'il accorde une place de choix à la femme dans l'élaboration de la politique nationale de micro crédit notamment dans le DSRP ;
- A la BCC pour qu'elle assouplisse, sans complaisance aucune, les conditions d'agrément des ISFD féminines ;
- Et enfin, aux membres du REBAMIF pour renforcer les capacités techniques et managériales ainsi que l'encadrement professionnel des ISFD féminines.

## **11. LA CONTRIBUTION DU SECTEUR DE MICRO FINANCE DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE EN GENERAL ET EN RDC EN PARTICULIER.**

**(Par BRIAN MERUSI, Hope micro crédit Congo)**

La thèse développée durant la présentation de cet exposé est le secteur de la micro finance avec une bonne gouvernance du secteur public peut être un outil de lutte contre la pauvreté en RDC, pays dont le développement du secteur du micro crédit est bloqué par les difficultés politiques et les conflits y affèrent ; après une brève présentation de Hope micro finance qui est une organisation d'origine chrétienne américaine, Mr ROBERT KALALA directeur à Hope qui a remplacé Mr MERUSI en voyage, a défini le concept de « **filet de sécurité** » c'est à dire une sorte de programme de protection sociale.

Ensuite, il a expliqué comment la micro finance dans sa capacité d'offrir le filet de sécurité adéquat peut être comparé aux filets de sécurité de l'Etat-providence; on remarquera que ces filets de sécurité ont pratiquement disparu avec les politique de dérégulation et désengagement de l'Etat ; en offrant le filet de sécurité, la micro finance permet le renforcement de l'accumulation du capital social défini que l'auteur définit comme « toute circonstance dans laquelle les gens coopèrent pour des buts communs sur base des normes et des valeurs informelles partagées.

Quels sont les avantages de l'accumulation qui découle du capital social ? le conférencier du jour a cité la réalisation des économies par les pauvres et la démocratisation de la société ; en effet, l'accumulation du capital social par le biais de la micro finance peut produire des effets positifs externes en enseignant aux gens les valeurs sociales telles que l'honnêteté, la réciprocité et la dépendance ; toutefois, le filet de sécurité a ses limites, il comporte des faiblesses qui ont pour nom le risque et l'insécurité ; l'auteur conclut que la micro finance dans sa fonction de filet de sécurité peut accroître la capacité de la société à se développer et ainsi à combattre la pauvreté ; pour renforcer ce filet de sécurité combien indispensable aux pauvres, M. MERUSI rejoint les nombreux appels entendus au cours de la conférence pour une sainte alliance des initiatives économiques des secteurs public, privé et des ménages.

#### **IV. RECOMMANDATIONS ET RESOLUTIONS :**

A l'issue de deux journées de réflexion, les participants ont arrêté les recommandations et les résolutions ci-après :

#### IV.1. - AU NIVEAU DU GOUVERNEMENT

Les participants ont recommandé au Gouvernement de :

- Transformer, à la fin de cette année, le Comité National de l'Année Internationale du Micro Crédit en Comité National de la Microfinance ;
- Entreprendre des actions de marketing et de règlement des problèmes posés par les COOPEC en vue de rétablir la confiance des épargnants vis-à-vis des gouvernants et des COOPEC ;
- Interdire et sanctionner sérieusement toutes les pratiques spéculatives du genre « Boule de neige », « Bindo Promotion », « Tontine Promotionnelle » et « Madova » qui ont appauvri des millions des congolais pour remettre les épargnants en confiance et sécuriser la population;
- Renforcer l'application de la loi sur l'émission, la circulation et la détention de la monnaie scripturale (chèque, ordre de paiement au niveau des IMF et des COOPEC);
- Initier la rencontre entre le Comité National de l'année Internationale du Micro crédit, le RIFIDEC et le DSRP, pour qu'ils définissent les indicateurs nationaux d'identification de la pauvreté en RDC et convenir des stratégies pour la combattre;
- Mettre sur pied une politique nationale du secteur de la microfinance favorable à l'émergence, à l'épanouissement des IMF et à la lutte contre la pauvreté;
- Adapter le cadre comptable et formuler des normes financières applicables aux IMF et COOPEC;
- Décréter la date du 1er juin « Journée Nationale de l'épargne et du Crédit ;

- Créer un Ministère chargé de la Microfinance comme dans beaucoup de pays d'Afrique afin de renforcer les actions de lutte contre la pauvreté en RDC ;
- Créer un fonds de Solidarité et de refinancement, dans le cadre des ressources de l'initiative PPTE pour renforcer les portefeuilles crédit des ISFD et renforcer leurs capacités d'octroi de crédits aux exclus du système bancaire ;
- Accorder une place de choix à la femme, dans l'élaboration de la politique nationale du Micro Crédit.

#### **IV.2. - Au niveau de la Banque Centrale du Congo**

- Mettre sur pied un cadre légal et adapté au développement des Institutions de microfinance;
- Participer à la restructuration des IMF et des COOPEC afin de permettre le recyclage de la masse monétaire en délinquance dans le circuit économique;
- Intégrer les Institutions du Système de financement décentralisé dans le système financier national;
- Reconnaître l'agrément des anciennes COOPEC reconnues sous l'ancienne loi au nom du principe de la non rétroactivité de la loi ;
- Assouplir les conditions d'agrément des ISFD appartenant et gérées par les femmes ;
- Donner aux IMF la forme juridique d'une Société (S.N.C., S.P.R.L., S.A., Société Coopérative, etc...).

### **IV.3. - Au niveau du RIFIDEC**

- Sensibiliser les ISFD pour qu'elles se conforment aux exigences de l'Instruction n°001 de la BCC;
- Créer un comité de suivi de l'évolution de dossiers « bons du Trésor » introduits par les COOPEC et repris dans la dette intérieure de l'Etat Congolais ;
- Mettre sur pied le système de paiement des droits d'adhésion et de cotisation annuelle ;
- S'engager à renforcer les activités relatives à la professionnalisation, la transparence et la bonne gouvernance au sein des ISFD.

### **IV.4. - Au niveau des ISFD**

- Produire régulièrement des informations financières à transmettre aux autorités du Secteur de la Microfinance ;
- Mettre sur pied un système d'informations de gestion;
- Concevoir des services à vendre aux membres ou aux clients de manière à couvrir une bonne partie de vos charges d'exploitation.

### **IV.5. – Au niveau des bailleurs de fonds**

- Accorder une place de choix aux IMF dirigées par les femmes et pour les femmes par suite de leur vulnérabilité.

## **CONCLUSION**

Cette conférence a permis aux participants de connaître l'état de lieu du secteur de la microfinance en RDC pendant l'année internationale du micro crédit.

Celle de la fin de l'année lui permettra de connaître son état à la clôture de l'année internationale. En attendant, nous constatons qu'elle a permis aux participants d'échanger leurs expériences et leurs idées sur les différentes questions inscrites à l'ordre du jour. Les recommandations ont été faites à l'endroit des différents acteurs, les résolutions ont été prises afin d'améliorer l'une ou l'autre chose dans ce secteur. Tout laisse à croire que les changements qui interviendront profiteront à la population pauvre de la RDC et à tous les autres fils de ce pays.

# **ANNEXES**

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**  
**MINISTERE DE L'IPMEA**

**DISCOURS DE MONSIEUR LE**  
**MINISTRE DE L'INDUSTRIE,**  
**PETITES, MOYENNES ENTREPRISES**  
**ET ARTISANAT**

**A L'OCCASION DES CONFERENCES DU**  
**REGROUPEMENT DES INSTITUTIONS DU SYSTEME**  
**DE FINANCEMENT DENTRALISE DU CONGO**  
**« RIFIDEC »**

**DANS LE CADRE DE L'ANNEE INTERNATIONALE**  
**DU MICRO CREDIT**

**03 – 04 MARS 2005**

**Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo  
Distingués Invités,  
Mesdames, Messieurs,**

Notre intervention s'inscrit dans le cadre de l'une des recommandations formulées par le Secrétaire Général des Nations Unies, appelant à un engagement intégré, efficace et productif de tous les partenaires, publics et privés dans la construction des secteurs financiers appropriés pour aider les populations à éradiquer la pauvreté en améliorant leurs conditions d'existence. C'était à l'occasion du lancement officiel de « 2005 : Année Internationale du Micro crédit. »

De ce fait, je me réjouis que les instances gouvernementales soient associées à vos activités, et place, ainsi, notre présence dans le cadre du partenariat stratégique qui doit s'intensifier entre le Gouvernement, d'une part, et le secteur privé, la société civile, les organisations non gouvernementales ainsi que les autres partenaires du Micro crédit et de la microfinance dans notre pays, d'autre part.

Notre présence se veut donc la preuve de l'intérêt que représente la participation du secteur privé, de la société civile et des mouvements associatifs dans les divers ateliers consacrés aux débats d'orientation à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes et activités de développement, notamment, à l'instar des celles conçues pour l'Année Internationale du Micro crédit et de la Politique Nationale de la Microfinance dans notre pays.

La composition et l'organisation du Comité National chargé de l'Année Internationale de Micro crédit témoignent de cette volonté du Gouvernement et de la reconnaissance du rôle important que doivent jouer tous les partenaires privés dans ce domaine. Il est donc aujourd'hui primordial de susciter des changements dans les comportements et dans les actions en tenant compte du climat de méfiance qui présentement prévaut dans la population congolaise à l'égard des concepts de l'épargne et du crédit.

C'est dans ce sens qu'il faudrait comprendre qu'il nous revient de mettre en place, tous ensemble, des approches novatrices capables de bénéficier de la confiance et de l'adhésion

populaire. Ce sont-là autant d'éléments indispensables pour l'essor de la Microfinance dans le monde, en général, et en République Démocratique du Congo, en particulier.

Il convient de rappeler la part importante que représente le secteur informel et non structuré dans l'économie de notre pays et le danger que préfigure la non prise en compte de toutes les initiatives que regorge cette frange d'acteurs économiques. Ensemble, n'arrêtons donc pas de réfléchir sur toutes les approches imaginables pour l'intégration du secteur informel dans les sphères économiques nationales par le canal de Microfinancement des capacités de production des communautés locales.

Le Gouvernement n'entend pas se décharger de ses responsabilités sur le secteur privé et la société civile, mais souhaite travailler davantage en étroite collaboration avec tous les partenaires privés pour le contrôle et l'amélioration des normes réglementaires de nature à libérer les initiatives dans le domaine de la Microfinance. Le Gouvernement n'a donc pas attendu l'Année Internationale du Micro crédit pour mesurer l'importance de l'appui des capacités d'entreprises développées par la population dans le processus de la réduction de la pauvreté.

Il vous souviendra que l'un des piliers du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, « DSRP » en sigle, est axé sur la dynamique communautaire. L'intérêt de ce pilier réside dans le fait que, face à la crise et à la pauvreté qui s'en est suivie, les populations ont développé des actions dans tous les secteurs et ont fait preuve d'une gamme d'initiatives de production qu'il faudrait systématiser et appuyer financièrement.

Et comme la promotion du secteur productif privé demeure le fondement de la stratégie de croissance des gouvernements, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, votre gouvernement, préconise les trois actions stratégiques ci-après :

1. La mise en place d'un dispositif national d'incitation à l'épargne et à l'investissement privé ;
2. la réforme du secteur financier et d'intermédiation financière ;
3. la promotion de l'intermédiation financière de proximité par la création des caisses de proximité et d'appui au secteur productif à la base.

Conformément aux objectifs de l'année 2005, proclamée par les Nations Unies comme l'Année Internationale du Micro crédit, les intervenants pour la mise en œuvre de ces différentes actions sont le Gouvernement, le secteur privé, dans sa diversité, et les partenaires au développement.

**Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo  
Distingués Invités,  
Mesdames, Messieurs,**

Avant de terminer mon adresse, j'exhorte chacun des partenaires, dans ses capacités et ses prérogatives, à s'investir pour l'émergence dans notre pays d'un secteur de la Microfinance professionnelle, viable et pérenne. Cette dernière sera également intégrée au secteur financier, diversifiée et innovante, assurant une couverture satisfaisante et opérante dans un cadre légal, réglementaire, fiscal et institutionnel, adapté et favorable.. Et, c'est en faisant de cette lutte l'affaire de tout le monde, l'affaire de toutes les congolaises et de tous les congolais avec l'appui de nos partenaires étrangers que nous parviendrons à lutter efficacement contre le virus et la pandémie de la pauvreté.

Je dis et je vous remercie.



**Regroupement des Institutions du Système  
de Financement Décentralisé du Congo, Asbl**  
*ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DE MICROFINANCE*

---

**ANNEE INTERNATIONALE DU MICRO CREDIT**

**CONFERENCE**

**MOT DE CIRCONSTANCE DU PRESIDENT DU RIFIDEC**

**SECRETARIAT EXECUTIF**  
**Mars 2005**

- Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres ;
- Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo ;
- Monsieur le Bourgmestre de la Commune de la Gombe ;
- Distingués invités ;
- Mesdemoiselles, Mesdames et Messieurs.

Aujourd'hui et demain, le RIFIDEC, en collaboration avec le Comité National de l'Année Internationale du Micro crédit commémore, par une série d'activités comprenant notamment les conférences-débats et l'exposition des produits financiers de ses membres, l'Année Internationale du Micro crédit.

C'est avec un réel plaisir qu'au nom des membres du RIFIDEC et de toute la population congolaise affaiblie par les effets de la pauvreté et au mien propre, je vous souhaite la bienvenue et vous remercie pour avoir répondu nombreux à notre invitation.

L'année 2005 décrétée par les Nations Unies, Année Internationale du Micro crédit, est un moment important pour nous, praticiens de la microfinance, de nous arrêter pour faire le bilan de ce que nous avons réalisé et de penser ou repenser nos stratégies et méthodes de travail afin que l'Année Internationale du Micro crédit dans laquelle nous nous sommes engagés soit couronnée des résultats positifs.

Au RIFIDEC, nous sommes très convaincus avec la Campagne du Sommet Mondial de Micro crédit que la microfinance a un impact éprouvé et considérable sur l'amélioration des conditions de vie des pauvres et joue un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté.

D'ailleurs sur ce point, notre objectif coïncide fort heureusement avec ce que le Gouvernement recherche à travers le DSRP. En effet, par l'assainissement et la promotion du secteur du microcrédit, le RIFIDEC veut faire d'une pierre deux coups :

- Contribuer à la lutte contre la pauvreté ;
- Et épauler la Banque Centrale du Congo confrontée au problème de la désintermédiation financière dans sa stratégie de restructurer le secteur bancaire et financier congolais.

Distingués invités,

Lancé en 2001 par la Coopération Technique Allemande à laquelle nous réitérons l'expression de notre gratitude, le RIFIDEC a, comme réseau des IMF, fait œuvre de pionnier au Congo.

Après avoir déniché, inventorié les IMFS, assuré la formation de leurs cadres dans la gestion et techniques financières modernes, apporté des financements, notre Institution amorce la deuxième étape de son développement.

En effet, le RIFIDEC s'est doté, l'année dernière, de nouveaux statuts dont les caractéristiques majeures sont l'assainissement du secteur et la professionnalisation de ses membres. RIFIDEC s'est doté d'un logiciel intitulé « ALAFIA PERFORM », d'une banque de données et d'un site Internet pour faciliter à ses membres l'accès aux nombreuses opportunités qu'offre l'Internet.

Afin de favoriser la recherche dans le secteur de microfinance, il initie actuellement un Projet d'Observatoire National de Microfinance et les conférences comme celle d'aujourd'hui concourent à ce même but.

Dans la société numérique de notre époque où l'information est devenue une matière première stratégique, une institution de la taille du RIFIDEC ne peut vivre sans organe de presse. C'est ainsi qu'il publie trimestriellement une revue de liaison avec ses adhérents baptisés « Echos du RIFIDEC »

Il en va de même du village planétaire construit par la magie de la mondialisation qui fait que sans fenêtre ouverte sur le monde, toute société est vouée à l'échec.

Le RIFIDEC a fait sien ce constat. En effet, en plus de son site web, il collabore avec des nombreuses institutions internationales qui ont répondu à l'appel de la Communauté Internationale d'atteindre les Objectifs du Développement du Millénaire, particulièrement ceux de réduire de moitié la pauvreté absolue d'ici 2015.

C'est ainsi qu'il participe activement à la campagne du Sommet Mondial de Micro crédit dont le siège se trouve à New York, aux U.S.A, Forum Créé en 1997 dont l'ambition affichée est d'atteindre à la fin de cette année, 100 millions des familles les plus pauvres du monde.

Le RIFIDEC collabore aussi avec de nombreux organismes internationaux qui ont fait de la lutte contre la pauvreté, la bannière de leur combat. C'est notamment le cas de Planet Finance, Mix Market, Réseau Africain de Microfinance, Consortium Alafia, etc....

Les réseaux du microcrédit d'Afrique, le continent le plus pauvre de la planète, ont ressenti la nécessité de fédérer en créant l'Association Africaine de Microfinance, en sigle ( l'AFMIN ), association à laquelle nous avons adhéré en décembre 2003. C'est dans ce cadre que la collaboration avec d'autres membres plus outillés en microfinance, il vient de bénéficier d'un outil d'analyse et suivi de performance des activités de ses membres.

- Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres ;
- Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo ;
- Monsieur le Bourgmestre de la Commune de la Gombe ;
- Distingués invités ;
- Mesdemoiselles, Mesdames et Messieurs.

Nous avons la réelle détermination de participer activement aux activités de l'Année Internationale du Micro crédit. Aussi pensons-nous que la mobilisation de toutes nos énergies et ressources associées à la solidarité tant nationale qu'internationale peut renverser la vapeur de la pauvreté dans notre pays. C'est dans ce sens que le

concours du Gouvernement, de la Banque Centrale du Congo et des partenaires tels que : BANQUE MONDIALE, PNUD, USAID, BAD, GTZ, CTB BM et UE et de nos membres, reste toujours sollicité.

**Nous attendons du Ministère de l'IPMEA dont nous saluons ici la présence et remercions pour tous les efforts fournis à la réalisation de ces conférences, l'élaboration d'une politique nationale de micro crédit qui soit à mesure de réduire autant que possible toutes les contraintes qui obstruent le développement du secteur de la micro finance et par conséquent la réduction de la pauvreté de cette population dont la souffrance n'a que trop duré.**

**Enfin, s'agissant de la communauté internationale, nous attendons d'elle, notamment des organismes qui ont fait de la lutte contre la pauvreté leur cheval de bataille, un concours technique et financier plus actif et facilement accessible.**

**Mesdemoiselles, Mesdames et Messieurs les membres du RIFIDEC,**

**L'Année Internationale du Micro crédit est votre affaire personnelle. Loin des slogans, elle doit être un moment pour vous de faire le bilan, mais surtout de baliser la voie vers l'avenir.**

**Vous devez absolument rompre avec les méthodes de gestion du moyen âge et gérer vos IMF comme des entreprises modernes, rentables et profitables à toute la société.**

**Cela ne sera possible que si vous réussissez à regagner la confiance ébranlée des épargnants, si vous renforcez vos capacités managériales, si vous maîtrisez les outils de gestion, si par un marketing agressif vous augmentez le volume d'épargne et du crédit et enfin, si vous prenez de plus en plus conscience de ce que la Nation Congolaise attend de vous dans la mobilisation de l'épargne et la réduction de la pauvreté massive et absolue.**

**Le RIFIDEC qui vous a accompagnés jusqu'ici est à votre disposition pour vous aider à franchir sans heurts majeurs cette nouvelle étape vers la professionnalisation. Vos institutions de microfinance ne survivront que grâce à vos capacités d'améliorer la qualité de votre gouvernance et de votre management.**

**Que Vive l'Année Internationale du Micro crédit  
Que Vive la République Démocratique du Congo  
Que vive le Comité National du Micro crédit  
Que Vive le RIFIDEC.**

**Je vous remercie.**

## **LISTE DES INTERVENANTS**

- Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Industrie, Petites, Moyennes Entreprises et Artisanat. : Discours d'ouverture et de clôture
- Monsieur le Président du RIFIDEC : mots de circonstance à l'ouverture comme à la clôture
- Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale du Congo : mot de circonstance
- Monsieur le Secrétaire Général du Ministère du Plan : mot de circonstance
- Monsieur Constant NGAY, Expert du RIFIDEC : « Etat du rapport d'activités de la Campagne Internationale du Micro crédit – année 2004 »
- Professeur MUKEBA, Directeur du PASP : « Etat des lieux du secteur de la microfinance en RDC et perspectives d'avenir »
- Professeur MBELELO YA MPIKO, Président de la CONACEC : « La relance des Coopec en RDC : problèmes et pistes de solutions »
- Monsieur Georges BUKASA, Président de la COPEMECO : « La contribution des PME dans la lutte contre la pauvreté en RDC »
- Monsieur Alphonse KISOLOKELE, PRESIDENT DU RIFIDEC : «Lutte contre la pauvreté : stratégies et moyens investis par le Rifidec ».
- Professeur MUKOKO, Economiste au PNUD : « La problématique de financement du programme de lutte contre la pauvreté pendant et après l'année internationale du micro crédit »
- Monsieur KABONGO, Conseiller au Cabinet du Ministre du Plan : «Le Gouvernement de transition face à son engagement de lutter contre la pauvreté qui ruine sa population»
- Monsieur Kasuama-Pakinzi wa s'hako, Secrétaire Exécutif/ RIFIDEC : « Financement des IMF : problèmes, stratégies et pistes de solutions »

- Madame KIASANGA, Présidente du Réseau des Banques Microfinance des femmes du Congo : « L'implication de la femme congolaise dans le secteur de la microfinance : une dynamique évolutive »
- Monsieur Brian R. MERUSI : « La contribution des ONG internationales dans la lutte contre la pauvreté en RDC : leçons à tirer des expériences de HOPE micro finance ».

## **LISTE DE MODERATEURS**

- Professeur MUWALA, Expert en Miro finance
- Professeur BANIAKU LUAPE de l'Unikin
- Professeur ILASHI, Doyen de la FASE de l'Université Protestante au Congo
- Professeur MUKEBA , Directeur du PASP

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.  
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.